

[ASSURANCE]

Assurances auto innovantes

Installer une boîte noire dans votre véhicule ?

De plus en plus d'assureurs proposent désormais d'installer une boîte noire dans le véhicule (Axa, Touring Assurances, CoronaDirect,...). Objectif : enregistrer différentes informations sur les habitudes de conduite des jeunes conducteurs. Avec, à la clé, une réduction éventuelle de prime.



Plus qu'une boîte noire !

Le dernier venu en la matière n'est autre que le groupe P&V, qui a décliné un concept via ses marques P&V et VIVIUM. Les informations récoltées sur les habitudes du conducteur (moyenne des km par jour, etc.) peuvent d'ailleurs être consultées en ligne par l'assuré grâce à un login et un mot de passe personnalisés.

VIVIUM installe le système S² Box (dénommé GO Box chez P&V) qui permet aux jeunes assurés (de moins de 26 ans) de bénéficier d'une réduction de prime jusqu'à 25% (et ce sur base des informations récoltées). L'assureur - pour lequel tous les jeunes conducteurs ne sont pas pour autant des mauvais conducteurs - joue donc actuellement clairement la carte des jeunes. A remarquer que l'installation de ce système S² Box est totalement gratuite pour le conducteur : si les frais sont pris à charge de l'assureur, cette boîte reste toutefois sa propriété.

L'installation du système S² Box permet aux jeunes assurés de bénéficier de différents services :

a) L'aspect innovant est la possibilité de bénéficier de l'e-call : en cas, par exemple, de collision, un service e-call avertit aussitôt le service assistance. Celui-ci enverra une dépanneuse et se chargera, si nécessaire, d'envoyer des secours ou de prévenir des proches.

En fait, l'assistant prend contact avec le preneur sur son gsm. D'où l'intérêt d'avoir un gsm et de le mentionner à l'assureur. Et si le conducteur ne peut être atteint, l'intervention dépendra de l'importance de l'accident. Soit un sms lui est envoyé en lui demandant de prendre contact immédiatement. Soit l'assistant envoie quand même immédiatement un dépanneur.

b) Un GPS intégré dans le système S² Box permet également de localiser le véhicule après un vol. Et ce, même si le véhicule n'est pas assuré en vol !

c) Après un accident, le preneur d'assurance reçoit, via son *web account*, certaines informations relatives à son accident : un aperçu reprenant l'endroit et l'heure de l'accident, la vitesse, l'importance de l'impact, etc.



Accent sur la mobilité

De plus en plus d'assureurs auto mettent l'accent sur la mobilité en cas d'accident. Rester mobile à tout moment est très important ! C'est le cas notamment d'Ethias qui propose *Ethias Mobility*. Ce service gratuit inclus dans l'assurance auto permet de bénéficier de nombreux avantages :

- ↳ appel à un *call center sinistres* disponible 24 heures sur 24;
- ↳ organisation du transport du conducteur et des passagers à leur domicile;
- ↳ octroi gratuit d'un véhicule de remplacement durant la durée de la réparation si le conducteur est en droit ou s'il a souscrit une omnium complète et s'il choisit l'un des garages agréés par l'assureur;
- ↳ aide octroyée en vue de compléter le constat d'accident et prise en charge du dépannage ou remorquage du véhicule (que l'assuré soit en tort ou en droit),
- ↳ engagement de l'assureur de ne jamais annuler la police d'assurance sur base de l'âge et octroi de la garantie Bob (le dommage reste couvert en tant que Bob ou si l'on fait appel à un Bob).

Ethias va encore plus loin avec sa garantie *Mobility Maxi* : moyennant un forfait de 35 EUR par an (ou 17 EUR par an si l'assuré ou un membre de sa famille est titulaire d'un contrat Ethias Assistance Privilège), l'assuré profite immédiatement de l'avantage suivant supplémentaire (MOBILITY MAXI) : véhicule de remplacement mis à disposition durant 10 jours après



GETTY

un accident en Belgique (quelles que soient les responsabilités et que la réparation soit effectuée ou non par un garage agréé) ou 30 jours (en cas de vol ou perte totale du véhicule).

La solution intégrée prévoit dès lors 4 services :

- ▣ MOBILITY : assistance gratuite en Belgique (remorquage + rapatriement des passagers), un call-center 24h/24, véhicule de remplacement.
- ▣ MOBILITY MAXI : véhicule de remplacement mis à disposition durant 10 jours (si réparable) ou 30 jours (en cas de vol ou perte totale).
- ▣ Garantie à vie : jamais le contrat ne sera résilié sous le seul prétexte de l'âge.
- ▣ Garantie BOB : intégrée gratuitement à tout contrat auto afin de garantir une mobilité sécurisée en toute circonstance.

Il s'agit là d'une solution d'assurance que le client peut directement intégrer à son contrat standard (en une seule police combinée) même si seule la garantie RC est souscrite. A en croire l'assureur, la concurrence ne propose cependant pas une solution unique réunissant au sein d'un même contrat les avantages des 4 services.



En cas, par exemple, de collision, le service e-call avertit aussitôt le service assistance.

Cette formule offre les options suivantes: une assistance, la garantie bris de vitre et la garantie Mobility (octroi, en cas d'accident en droit, d'une indemnisation complémentaire de 1000 ou 2000 EUR).

b) CLASSIC : on ajoutera aux couvertures de base du volet ECO une omnium partielle (incendie, vol, bris de vitre et forces de la nature). La garantie PJ proposée est également plus étendue (elle couvre aussi les litiges contractuels) un véhicule de remplacement est accordé en cas d'accident ET de vol.

Les options assistance et Mobility sont également proposées.

c) COMFORT : aux garanties de base de Classic, on rajoute l'omnium complète (qui remplace l'omnium limitée) qui couvre aussi les dégâts matériels, la franchise de 3% (qui limite l'intervention dans les frais de réparation à 3% de la valeur du véhicule) et la garantie « 0% de perte de valeur pendant 24 mois » (en cas de perte totale au cours des 24 premiers mois, l'assuré peut racheter un véhicule identique sans devoir déboursier le moindre euro).

Les options assistance et franchise 0 (l'assuré ne paie pas le moindre euro en cas d'accident et si la réparation est effectuée par un garage agréé) sont également proposées.

Comme on le voit, il s'agit là d'une formule personnalisable grâce à de multiples options et un niveau de garantie le plus optimal possible: intégration de l'assurance conducteur dans toutes les formules, intégration de la formule « 0% de perte de valeur pendant 24 mois » dans la formule COMFORT, garantie mobilité, etc.

Generali dit partir des besoins des clients afin de leur proposer une solution optimale sous la forme d'une formule complétée ou non par des options. Dans cette optique, on relèvera l'existence d'un module qui comprend au maximum 7 questions et qui permet de proposer la formule la mieux adaptée aux besoins du client. ■

Laurent Feiner



Une assurance auto « sur mesure »

Toujours en assurance auto, l'assureur Generali propose son concept *Genicar*, composé de 3 formules progressives selon le profil du client. A savoir :

a) ECO : parmi les couvertures de base, on retrouve les volets RC auto, le dépannage en cas d'accident, une protection juridique de base, une assurance conducteur et l'octroi d'un véhicule de remplacement (uniquement en cas d'accident en droit).